

**Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique****Soixante-quinzième session**

Bangkok, 27-31 mai 2019

Point 5 de l'ordre du jour provisoire*

Perspectives sous-régionales sur le thème de la session :**« Donner des moyens d'action aux populations et assurer l'inclusion et l'égalité »****Rapport du Conseil d'administration du Programme spécial pour les pays d'Asie centrale sur les travaux de sa treizième session***Résumé*

À sa treizième session, le Conseil d'administration du Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale a pris note avec satisfaction des textes issus du Forum économique 2018 du Programme spécial, tenu à Almaty (Kazakhstan) les 20 et 21 septembre 2018 sur le thème : « Vingt ans du SPECA : une nouvelle étape de la coopération régionale pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030 ». Il a adopté les conclusions et les recommandations du Forum, lesquelles encourageaient à soutenir les activités que les pays participants menaient aux niveaux national et régional, pour : a) renforcer la connectivité en matière de commerce, de transport, d'énergie et de technologie de l'information et de la communication, b) accélérer la transformation économique structurelle et c) consolider les partenariats à l'appui de la mise en œuvre du Programme 2030, du Programme d'action de Vienne en faveur des pays en développement sans littoral pour la décennie 2014-2024 et des autres objectifs arrêtés à l'échelle internationale.

Le Conseil a pris les décisions suivantes : a) le groupe de travail thématique sur l'eau, l'énergie et l'environnement, le groupe de travail thématique sur le transport durable, les opérations de transit et l'interconnexion des réseaux de transport et le groupe de travail thématique sur le commerce œuvreront en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable qui ont un caractère régional et transfrontière ; b) le groupe de travail thématique sur le développement fondé sur le savoir examinera son mandat et c) le groupe de travail thématique sur l'égalité des genres et les objectifs de développement durable et le groupe de travail thématique sur les statistiques apporteront leur soutien aux autres groupes de travail thématiques concernant les questions transversales. Le Conseil a également prié les pays participants de désigner des coordonnateurs nationaux et d'envisager d'apporter des contributions financières et/ou en nature au titre des activités menées dans le cadre du Programme spécial.

La quatorzième session du Conseil doit se tenir à Achgabat en 2019 sous la présidence du Turkménistan.

* ESCAP/75/L.1.

I. Décisions

1. À sa treizième session, le Conseil d'administration du Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale a pris les décisions ci-après :

Décision 1 (SPECA/GC/Dec/2018/1)

Le Conseil prend note avec satisfaction des conclusions et recommandations formulées à l'issue du Forum économique 2018 du Programme spécial, tenu à Almaty (Kazakhstan) les 20 et 21 septembre 2018 sur le thème : « Vingt ans du SPECA : une nouvelle étape de la coopération régionale pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030 » et les adopte.

Le Conseil invite la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), la Commission économique pour l'Europe (CEE) et les autres organismes et programmes des Nations Unies ainsi que ses partenaires de développement internationaux à appuyer les activités que les pays participant au Programme spécial mènent aux niveaux national et régional pour : a) renforcer la connectivité en matière de commerce, de transport, d'énergie et de technologie de l'information et de la communication, b) accélérer la transformation économique structurelle et c) consolider les partenariats à l'appui de la mise en œuvre du Programme 2030, du Programme d'action de Vienne en faveur des pays en développement sans littoral pour la décennie 2014-2024 et des autres objectifs arrêtés à l'échelle internationale.

Décision 2 (SPECA/GC/Dec/2018/2)

Le Conseil prend note des rapports intérimaires sur les activités menées par les groupes de travail thématiques du Programme spécial depuis sa dernière session et se déclare satisfait que ces activités aient été mises en œuvre.

Le Conseil remercie les pays participant au Programme spécial d'avoir soutenu ou organisé les réunions des groupes de travail thématiques et sait gré aux Gouvernements kazakh et russe et à la Banque islamique de développement d'avoir appuyé et accueilli les activités de ces groupes.

Décision 3 (SPECA/GC/Dec/2018/3)

Le Conseil accueille avec satisfaction la feuille de route pour l'élaboration d'une stratégie d'innovation du Programme spécial pour le développement durable et le projet de stratégie d'innovation du Programme spécial pour le développement durable établis par le groupe de travail thématique sur le développement fondé sur le savoir, et prie les pays participant au Programme spécial, la CEE et la CESAP de formuler cette stratégie dans sa version définitive.

Décision 4 (SPECA/GC/Dec/2018/4)

Le Conseil prend note avec satisfaction du rapport sur les travaux de la réunion d'experts sur le Programme spécial, tenue à Almaty (Kazakhstan) les 11 et 12 juin 2018, ainsi que du rapport d'évaluation final sur le Programme spécial qui a été soumis au groupe d'experts.

Nom du Programme spécial

Le Conseil décide d'examiner la proposition de changement de nom du Programme spécial à sa prochaine session.

Coordonnateurs chargés du Programme spécial

Le Conseil prie les pays participants de désigner par écrit des coordonnateurs chargés du Programme spécial et d'en fournir la liste aux secrétariats de la CESAP et de la CEE.

Groupes de travail thématiques

Le Conseil décide que le groupe de travail thématique sur l'eau, l'énergie et l'environnement, le groupe de travail thématique sur le transport durable, les opérations de transit et l'interconnexion des réseaux de transport et le groupe de travail thématique sur le commerce continueront d'œuvrer en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable et des cibles qui ont un caractère régional et transfrontière.

Le Conseil note qu'à sa prochaine réunion, le groupe de travail thématique sur le développement fondé sur le savoir examinera son mandat et rendra ses conclusions au Conseil à sa quatorzième session.

Le Conseil approuve les recommandations formulées par le groupe de travail thématique sur l'égalité des genres et l'économie à sa dernière réunion, tenue à Almaty (Kazakhstan) le 19 septembre 2018, et décide de le renommer « groupe de travail thématique du Programme spécial pour les pays d'Asie centrale sur l'égalité des genres et les objectifs de développement durable ». Il décide que ce groupe devra continuer à travailler sur la prise en compte de la problématique femmes-hommes et sur les politiques porteuses de transformation telles que : a) des politiques en matière de travail qui visent à ce que des pratiques non discriminatoires soient appliquées aux procédures de recrutement et à combattre la discrimination et l'exploitation sur le lieu de travail ; b) des politiques qui visent à promouvoir la participation des femmes dans les entreprises publiques et privées ; c) des politiques de lutte contre les stéréotypes dans l'éducation et la recherche destinées à accroître la participation des femmes dans les secteurs de la recherche et du développement et d) des politiques qui permettent d'établir des dispositifs d'appui au développement de l'entrepreneuriat féminin. De plus, ce groupe de travail thématique contribuera au suivi et à la communication de l'information concernant l'examen régional après 25 ans de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, et des objectifs de développement durable.

Le Conseil note que le groupe de travail thématique sur les statistiques ne s'est pas encore réuni en 2018. Il décide qu'à sa prochaine réunion en octobre 2018, ce groupe devra déterminer, avec l'aide des secrétariats de la CESAP et de la CEE, dans quels domaines prioritaires une coopération régionale sera nécessaire pour atteindre les objectifs de développement durable (notamment s'agissant du suivi et de l'évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs et de leurs cibles), et devra soumettre ses conclusions à l'examen du Conseil à sa prochaine session, en 2019.

Le Conseil décide que le groupe de travail thématique sur l'égalité des genres et les objectifs de développement durable ainsi que le groupe de travail thématique sur les statistiques doivent apporter leur soutien aux autres groupes de travail thématiques concernant les questions transversales.

Le Conseil prie tous les groupes de travail thématiques de lui présenter leurs mandats à sa prochaine session.

Le Conseil convient que les groupes de travail thématiques devraient se réunir à tout moment avant ou pendant ses sessions annuelles.

Coordonnateurs chargés des groupes de travail thématiques

Le Conseil prie les pays participant au Programme spécial de désigner par écrit des coordonnateurs pour chaque groupe de travail thématique et d'en fournir la liste aux secrétariats de la CESAP et de la CEE.

Financement

Le Conseil invite les pays participant au Programme spécial à envisager d'apporter des contributions financières et/ou en nature au titre des activités menées dans le cadre du Programme spécial. À cet effet, il prie les secrétariats de la CESAP et de la CEE d'envoyer aux pays participants une lettre officielle accompagnée du calendrier détaillé des manifestations.

Décision 5 (SPECA/GC/Dec/2018/5)

Le Conseil prend note de la proposition du Gouvernement kazakh d'accueillir le secrétariat du Programme spécial dans le nouveau bâtiment commun des Nations Unies à Almaty (Kazakhstan). Il prie le Gouvernement kazakh d'envoyer une lettre officielle aux pays participants afin qu'ils examinent le mandat et les modalités de financement proposés pour le secrétariat. Il décide également de poursuivre l'examen de cette question à sa prochaine session, en 2019.

Décision 6 (SPECA/GC/Dec/2018/6)

Le Conseil salue la proposition du Gouvernement turkmène d'assumer la présidence du Programme spécial en 2019 et décide que le Turkménistan assurera cette présidence en 2019. Il prend note avec satisfaction du document de réflexion sur le Gouvernement turkmène et sa présidence du Programme spécial en 2019.

Décision 7 (SPECA/GC/Dec/2018/7)

Le Conseil décide que sa quatorzième session et le Forum économique 2019 se tiendront à Achgabat en novembre 2019. La date, le lieu et le thème exacts de ces manifestations seront convenus et communiqués par la voie diplomatique.

Décision 8 (SPECA/GC/Dec/2018/8)

Le Conseil se félicite que le Gouvernement kirghize ait proposé d'assumer la présidence du Programme spécial en 2020 et d'accueillir le Forum économique et la session du Conseil en 2020.

Décision 9 (SPECA/GC/Dec/2018/9)

Compte tenu des décisions qu'il a prises à sa treizième session en 2018, le Conseil décide d'examiner le mandat du Programme spécial à sa quatorzième session, en 2019.

Décision 10 (SPECA/GC/Dec/2018/10)

Le Conseil remercie sincèrement le Gouvernement kazakh d'avoir présidé et organisé avec succès le Forum économique 2018 du Programme spécial et la treizième session du Conseil, ainsi que de l'accueil réservé aux participants à ces manifestations.

Décision 11 (SPECA/GC/Dec/2018/11)

Le Conseil exprime sa profonde reconnaissance aux secrétariats de la CESAP et de la CEE pour l'appui qu'ils continuent d'apporter aux activités menées dans le cadre du Programme spécial.

II. Compte rendu des travaux**A. Résultats du Forum économique 2018 du Programme spécial**

(Point 2 de l'ordre du jour)

2. Le représentant de l'Afghanistan a proposé que les questions relatives au système bancaire, aux marchés des capitaux et le renforcement de l'intégration financière de la région du Programme spécial soient inscrits à l'ordre du jour du Forum économique 2019.

B. Activités menées par les groupes de travail thématiques du Programme spécial depuis la douzième session du Conseil d'administration

(Point 3 de l'ordre du jour)

3. Le secrétariat de la CEE a porté à l'attention du Conseil : a) les rapports intérimaires sur les activités des groupes de travail thématiques (SPECA/GC/13/2) ; b) la feuille de route pour l'élaboration d'une stratégie d'innovation du Programme spécial pour le développement durable (SPECA/GC/13/INF/2) et c) le projet de stratégie d'innovation du Programme spécial pour le développement durable (SPECA/GC/13/INF/3).

4. Chaque groupe de travail thématique a été invité à présenter ses activités.

5. Le représentant du groupe de travail thématique sur l'eau, l'énergie et l'environnement est revenu sur les réalisations qu'il a accomplies depuis vingt ans et a mis l'accent sur les liens qui unissent ces trois domaines de travail.

6. Le représentant du groupe de travail thématique sur le transport durable, les opérations de transit et l'interconnexion des réseaux de transport a appelé à une participation plus active et prié les pays participant au Programme spécial de désigner des coordonnateurs nationaux chargés du groupe de travail.

7. Le Président de la dernière réunion du groupe de travail thématique sur le commerce a communiqué ses conclusions concernant quatre études portant sur : a) les stratégies régionales de facilitation des échanges commerciaux ; b) la coopération régionale aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable relatifs au commerce ; c) le lien entre gestion de l'eau, commerce et environnement dans la région du Programme spécial et d) les mesures non tarifaires s'appliquant aux échanges dans la région. Les pays participant au Programme spécial ont été invités à formuler des commentaires sur ces études en vue de leur finalisation.

8. Le représentant du groupe de travail thématique sur les statistiques (Kazakhstan) a proposé d'instaurer une collaboration avec les autres groupes de travail thématiques pour répondre à la demande en matière de données et d'évaluations.

9. Le représentant du groupe de travail thématique sur le développement fondé sur le savoir (Azerbaïdjan) a indiqué que son groupe avait débattu de la promotion de la coordination régionale dans ses domaines de travail et était convenu d'examiner son mandat à sa prochaine réunion.

10. Le représentant du groupe de travail thématique sur l'égalité des genres et l'économie (Azerbaïdjan) a présenté les recommandations formulées à l'issue de la réunion de son groupe telles qu'elles figurent dans le document SPECA/GC/Dec/2018/4. Le groupe a proposé de changer de nom pour s'appeler « groupe de travail thématique sur l'égalité des genres et les objectifs de développement durable » afin de faire de la problématique femmes-hommes une question transversale dans l'application du Programme 2030, et a prié le Conseil d'approuver cette proposition.

11. Le représentant de l'Afghanistan a proposé qu'un coordonnateur national soient désigné pour chaque groupe de travail thématique afin d'assurer la coordination entre les différents ministères qui participent aux activités des groupes à l'échelon national.

12. Chaque groupe de travail thématique a été invité à examiner son mandat à sa prochaine réunion et à l'actualiser à l'aide du modèle que fournira le secrétariat de la CEE.

13. Le représentant du Turkménistan a prié les secrétariats de la CESAP et de la CEE de soumettre les documents d'information destinés aux groupes de travail thématiques suffisamment à l'avance pour que les pays participant au Programme spécial aient le temps d'en prendre connaissance et d'y apporter leurs commentaires avant la réunion.

C. Évaluation du Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale

(Point 4 de l'ordre du jour)

14. Le rapport de la réunion d'experts sur le Programme spécial (SPECA/GC/13/5) et le rapport final sur l'évaluation du Programme spécial (SPECA/GC/13/INF/5) ont été examinés par le Conseil d'administration (voir décision 4 (SPECA/GC/Dec/2018/4)).

15. Le représentant de l'Afghanistan a souligné que le Programme spécial devrait mettre l'accent sur l'amélioration de la coopération économique, les activités de renforcement des capacités et la conduite de projets conjoints à l'échelle sous-régionale afin d'aider les pays participant au Programme spécial à atteindre les objectifs de développement durable.

16. Le représentant du Tadjikistan a demandé des explications concernant le calendrier des réunions de chaque groupe de travail thématique. Après en avoir débattu, le Conseil est convenu que ces réunions devaient se dérouler à tout moment avant sa session annuelle ou en même temps.

D. Élection du prochain Président du Programme spécial

(Point 5 de l'ordre du jour)

17. Le représentant du Gouvernement turkmène a indiqué que ce dernier était disposé à assumer la présidence du Programme spécial en 2019 et à accueillir la quatorzième session du Conseil d'administration et le Forum économique 2019. Dans son exposé sur le document de réflexion relatif aux priorités du Gouvernement turkmène dans le cadre de sa présidence du Programme spécial, le représentant a déclaré que son Gouvernement considérait le Programme spécial comme une plateforme privilégiée pour la coopération internationale et a proposé que le Forum économique 2019 mette l'accent sur le développement de l'infrastructure de transport et la simplification des procédures relatives à la circulation des biens, des services et des personnes entre les États de la région du Programme spécial. De plus, son Gouvernement a proposé d'organiser deux réunions d'experts sur l'amélioration des travaux du Programme spécial.

E. Date, lieu et thème du Forum économique 2019 du Programme spécial et de la quatorzième session du Conseil d'administration du Programme spécial

(Point 6 de l'ordre du jour)

18. Voir décision 7 (SPECA/GC/Dec/2018/7).

F. Questions diverses

(Point 7 de l'ordre du jour)

19. Le représentant du Gouvernement kirghize a indiqué que ce dernier était disposé à assumer la présidence du Programme spécial en 2020 et à accueillir la quinzième session du Conseil d'administration et le Forum économique 2020.

III. Organisation**A. Ouverture, durée et organisation de la session**

20. La treizième session du Conseil d'administration du Programme spécial s'est tenue à Almaty (Kazakhstan) le 21 septembre 2018. Elle a été présidée par M. Kairat Torebayev, Directeur du Département de la coopération internationale du Ministère kazakh de l'économie nationale.

B. Participation

21. Les représentants de l'Afghanistan, de l'Azerbaïdjan, du Kazakhstan, du Kirghizistan, de l'Ouzbékistan, du Tadjikistan et du Turkménistan ainsi que des secrétariats de la CESAP et de la CEE ont participé à la session. Les représentants des autres pays souhaitant apporter leur soutien au Programme spécial, des organismes et programmes des Nations Unies, des organisations internationales et régionales, des institutions financières internationales et du monde universitaire ont pris part à la session en qualité d'observateurs.

C. Ordre du jour

22. Le Conseil d'administration du Programme spécial a adopté l'ordre du jour ci-après :

1. Ouverture de la session :
 - a) Allocutions d'ouverture ;
 - b) Adoption de l'ordre du jour.
 2. Résultats du Forum économique 2018 du Programme spécial.
 3. Activités menées par les groupes de travail thématiques du Programme spécial depuis la douzième session du Conseil d'administration.
 4. Évaluation du Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale.
 5. Élection du prochain Président du Programme spécial.
 6. Date, lieu et thème du Forum économique 2019 du Programme spécial et de la quatorzième session du Conseil d'administration du Programme spécial.
 7. Questions diverses.
 8. Adoption des décisions.
 9. Clôture de la session.
-